

Avis

au Premier ministre, au ministre responsable et à l'ensemble du gouvernement du Québec

Au nom de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sortez un plan d'action comme du monde !



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté et les participantEs soussignéEs de l'assemblée de citoyennes et de citoyens, réunie à Québec le 24 janvier 2004 à son initiative,

RAPPELLENT que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a été adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre 2002, à l'unanimité et avec le soutien des trois partis politiques représentés à l'Assemblée, à la suite d'une large mobilisation citoyenne, exprimée notamment par une pétition portant 215 307 signatures et par les déclarations d'appui de plus de 1 600 groupes et institutions représentant tous les secteurs de la société québécoise;

RAPPELLENT que cette loi prévoit pour sa mise en œuvre l'adoption par le gouvernement d'un plan d'action et la publication de ce plan avant le 5 mai 2003;

RÉCLAMENT du gouvernement qu'il se mette en conformité avec cette loi, et par conséquent adopte et publie, dans les délais les plus brefs, un plan respectant la loi dans tous ses éléments;

- CONSIDÈRENT comme indispensable :
- 1) que l'ensemble des buts, des orientations et des objets d'intervention énoncés à la loi soient mis en œuvre dans le plan d'action;
 - 2) que le plan d'action comporte des améliorations concrètes à court terme dans la vie, les revenus et les conditions de travail de l'ensemble des familles et des personnes en situation de pauvreté;
 - 3) que le plan d'action prévoit notamment l'instauration immédiate dans le Programme d'assistance-emploi d'une prestation minimale irréductible au moins équivalente aux prestations actuelles et qu'il programme de s'assurer de la couverture à brève échéance des besoins essentiels de l'ensemble des familles et des personnes vivant au Québec;
 - 4) que les personnes en situation de pauvreté et les organismes qui les représentent soient associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action;
 - 5) qu'au moyen du plan d'action et de la mise en vigueur intégrale de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, l'État québécois contribue activement à combattre les préjugés qui dévalorisent ses citoyens et citoyens en situation de pauvreté;

JUGERAIENT contraire à l'accès réel aux droits et libertés de la personne et inacceptable, en raison et en conscience :

- 1) que la mise en œuvre du plan d'action entraîne une dégradation des conditions de vie et de revenu des familles et des personnes en situation de pauvreté ou une aggravation de la pauvreté, déjà plus grande, des femmes;

- 2) que le plan d'action accroisse les contrôles auxquels les familles et les personnes en situation de pauvreté doivent se soumettre;
- 3) en particulier, que le plan d'action prévoit le recours à des mesures punitives ou coercitives, alors que l'Assemblée nationale a constaté dans le préambule de la loi que « les personnes en situation de pauvreté sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs »;
- 4) que les prochains budgets annuels du Québec ne prévoient pas, pour la réalisation du plan d'action, l'affectation de ressources financières reflétant d'une part le fait que le Québec est, globalement, une société riche, et d'autre part le caractère d'«impératif national» que revêt, aux termes du préambule de la loi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- 5) en particulier, que le prochain budget du Québec aggrave l'écart de revenus entre le cinquième le plus riche et le cinquième le plus pauvre de la population;

AFFIRMENT leur conviction que l'imposition de mesures inacceptables est de nature à rendre le Québec ingouvernable;

RÉITÉRENT leur intention de poursuivre et intensifier, dans un esprit de proposition constructive et de vigilance critique, en y appelant l'ensemble des citoyennes et citoyens, leur mobilisation au service des buts assignés au gouvernement du Québec et à la société québécoise par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Ont signé :

Charles , Rivière-du-Loup • Édouard , Marie-Victorin • Patricia , Marie-Victorin • Christine Archambault, Louis-Hébert • Diego Arizala, Bourassa-Sauvé • Johanne Arseneault, Taschereau • Michèle Asselin, Hochelaga-Maisonneuve • Guy Beauchamp, Berthier • Réjent Beaulieu, Marie-Victorin • Yves Bédard, Charlesbourg • Jacques Béland, Charlesbourg • Francine Bélanger, Marie-Victorin • Mario Bélanger, Lotbinière • Nicole Bélanger, Bourassa-Sauvé • Pauline Bélanger, Sherbrooke • Micheline Belisle, Louis-Hébert • Marie Belleau, Chutes-de-la-Chaudière • Manon Bellemare, Hochelaga-Maisonneuve • Marie-France Benoit, Gouin • Cynthia Bergeron, Taschereau • Louise Bergeron, Ste-Marie-St-Jacques • Suzanne Biron, Mercier • Andrée Blais, Lotbinière • Renaud Blais, Louis-Hébert • Pierre Blanchet, Nicolet-Yamaska • Manon Blanchette, St-Hyacinthe • Dominick Blier, Louis-Hébert • Evelynne Boisvert-Beauregard, Mercier • Louise Boivin, Lac-St-Jean • Nancy Bonneau, Brome-Missisquoi • Pauline Bouchard, Chicoutimi • Marie-France Boucher, Rivière-du-Loup • Manon Boudriau, St-Jean • Lise Boulanger, Sherbrooke • Frédéric Bourgeois, Chicoutimi • Lucien Bousquet, Arthabaska • Gabrielle Bouthillier, Taschereau • Lucie Brault, Rimouski • Anne-Valérie Breton, Taschereau • Claire Bussière, Arthabaska • Danielle Cadoret, Taschereau • Lucienne Cadoret, Jean-Talon • Goulimine Cadôret, Kamouraska-Témiscouata • Jonathan Carmichael, Louis-Hébert • Madeleine Caron, Westmount-St-Louis • Sylvie Caya, Vachon • Frank Cere, Marie-Victorin • Johanne Chagnon, Mercier • Marie-Hélène Chiasson, Brome-Missisquoi • Jérôme Claveau, Chicoutimi • André Cloutier, Verchères • Josée Cloutier, Nicolet-Yamaska • Michel Cloutier, Jean-Talon • Monique Cloutier, St-Hyacinthe • Marie-Andrée Comtois, Jean-Lesage • Marie-Josée Cormier, Taschereau • Jean Côté, Charlesbourg • Lorraine-Anne Côté, Louis-Hébert • Steeve Côté, Chicoutimi • Denis Courtémarche, Joliette • Gaétane Couture, Sherbrooke • Joseph Dansereau, Jean-Talon • Marc De Koninck, Charlesbourg • Marie De Serres, Taschereau • Guy Demers, Gouin • Simon Demers, Arthabaska • Réjeanne Desfossés, Arthabaska • Jean-Yves Desgagnés, Jean-Lesage • Myriam Desmarquis, Vanier • Huguette Doyon, Hochelaga-Maisonneuve • Renée Dubeau, Jean-Lesage • Christiane Duval, Taschereau • Éric Dubois, Chicoutimi • Aurélie Dubois-Lavoie, Louis-Hébert • Suzanne Dubreuil, Outremont • Bianca Ducharme, Sherbrooke • Josée Dufour, Chicoutimi • Annick Dumont, Taschereau • Sophie Dupéré, Taschereau • Bernadette Duval, St-Laurent • Richard Fecteau, Taschereau • Louise Foisy, Lévis • Mathieu Forster, Gouin • Guy Fortier, Mercier • Lise Fortier, Jean-Lesage • André Fortin, Louis-Hébert • Jacqueline Fournier, Louis-Hébert • Simon Gaboury, Sherbrooke • Amélie Gadbois, Borduas • Joëlle Gagné, Louis-Hébert • Céleste Gagnon, Lac-St-Jean • Christiane Gagnon, Chicoutimi • Sonia Gagnon, Bonaventure • André Garant, Vaudreuil • Claude Garneau, Taschereau • Diane Gauthier, Berthier • Isabelle Gélinas, Arthabaska • Samuel Gélinas, Arthabaska • Maria Giguère, Rosemont • Pierre Gingras, Sherbrooke • Jean-Marc Girard, Lac-St-Jean • Marcelle Giroux, Blainville • Jean Gobeil, Taschereau • François Godbout, Acadie • Frédéric Gosselin, Taschereau • Claude Goulet, Taschereau • Lucie Grandmont, Vanier • Renaude Grégoire, St-Henri-St-Anne • Nathalie Nika Guay, Jean-Lesage • Véronique Guay, Viau • Clément Guimond, Jean-Talon • Michel Haineault, Jean-Lesage • Francine Hamel, Taschereau • Suzanne Hamel, Sherbrooke • Alain Hébert, Brome-Missisquoi • Iris Hermon, Taschereau • Yves Hurtubise, Jean-Lesage • Nathalie Igonène, Charlesbourg • Pierre Issalys, Portneuf • Nicole Jacomelle, Québec • Nathalie Labonté, Vanier • Cécile Labrie, Marie-Victorin • Vivian Labrie, Taschereau • Rachel Lacasse, Jean-Talon • Jean-Guy Lachance, Arthabaska • Jean-Marie Ladouceur, Ste-Marie-St-Jacques • Carl Lafontaine, Arthabaska • Marie-Françoise Lainé, Taschereau • Micheline Lalonde, Hochelaga-Maisonneuve • Marie Lamarche, Rosemont • Suzanne Lamarre, Bonaventure • Claude Lamothe, Marie-Victorin • Diane Lamoureux, Taschereau • Mélanie Lamoureux, Crémazie • Linda Landry, Charlesbourg • Richard Langelier, Mercier • Shantana Langevin, Chicoutimi • Linda Laprise, Jean-Talon • Gemma Larochelle, Taschereau • Yvon Larochelle, St-Hyacinthe • Isabelle Laurin, Mercier • Nicole Lavoie, Lac-St-Jean • Jacinthe Leblanc, Bonaventure • Éric Lemieux, Lévis • André Lemire, Mercier • Yolande Lépine, Lévis • Louis Leroux, Kamouraska-Témiscouata • Isabelle Lessard, Chambly • Marie-Andrée Lessard, Louis-Hébert • Christian Loupret, Taschereau • Frédéric Mailhot, Rosemont • Pierrette Marchand, Taschereau • Pierre Marcotte, Sherbrooke • Sophie Marcotte, La Peltre • Line Marcoux, Sherbrooke • Dan Marques, Taschereau • André Martel, Sherbrooke • Luc Martineau, Taschereau • Josiane Mathieu, Lévis • Valérie Mignault, Rouyn-Noranda-Témiscamingue • Jean Miville-Deschênes, Kamouraska-Témiscouata • Arthur Montplaisir, Ste-Marie-St-Jacques • Anne-Marie Morin, Taschereau • Yves Murray, Taillon • Claude Nadeau, Kamouraska-Témiscouata • Ginette Nadeau, Louis-Hébert • Juliette Ouellet, Taschereau • Raymond Ouellet, Joliette • Rose Ouellet, Bellechasse • Sébastien Ouellet, Rivière-du-Loup • Réjeanne Pagé, Sherbrooke • Nicole Pans, St-Henri-St-Anne • Micheline Paquin, Vaudreuil • Marie-Anne Paradis-Pelletier, Jean-Talon • Daniel Pellerin, Taillon • Louise Pelletier, Sherbrooke • Denise Pépin, Lévis • François Perreault, Louis-Hébert • Daniel Perron, Lac-St-Jean • Mario Perron, Lac-St-Jean • Pascale Perron, Jonquière • Linda Picard, Louis-Hébert • Roger Picard, Rimouski • Marie-France Poirier, Lotbinière • Linda Proulx, Taschereau • Denise Proulx, Taschereau • Lise Provencher, Nicolet-Yamaska • Benoît Reboul-Salze, Gouin • Michèle Rivest, Châteauguay • Sally Robb, Laurier-Dorion • Danielle Roberge, Taschereau • Chantal Robillard, Rosemont • Sylvie Rouillard, Gouin • Linda Roy, Hochelaga-Maisonneuve • Lucie Roy, Sherbrooke • Maude Roy-Chabot, Taschereau • François Saillant, Rosemont • Nicole Saint-Amour, Hochelaga-Maisonneuve • Martine Sanfaçon, Charlesbourg • Lucie St-Germain, Marguerite-Bourgeois • Catherine St-Pierre, Rimouski • Monica St-Pierre, Dubuc • Marie Tétreault, St-Henri-St-Anne • Benoît Thierry, Taschereau • Richard Thurber, Lac-St-Jean • Monique Toutant, Taschereau • Carole Towner, Taschereau • Claudine Tremblay, Charlesbourg • Jacynthe Tremblay, Brome-Missisquoi • Joan Tremblay, St-Hyacinthe • Marie-Claire Tremblay, Taschereau • Marie-Nicole Tremblay, Gouin • Nicol Tremblay, Taschereau • Pierre-André Tremblay, Saguenay • France Turcotte, St-Hyacinthe • Christiane Vallée, Québec • Raoul Vallières, Bellechasse • Louise Vanier, Hochelaga-Maisonneuve • Chloé Vigneau, Taschereau • Jacqueline Vigneux, St-Hyacinthe • Maureen Watt, Gouin • Louise Whitmore, Vachon • Bédard Réjean, Arthabaska • Pedneault Évelyne, Taschereau



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, 165 de Carillon, Québec (Québec), G1K 9E9.

www.pauvrete.qc.ca